

Orencia - Carte d'alerte patient IV



Carte de surveillance du patient ORENCIA®

FR

Cette carte de surveillance contient des informations importantes de sécurité d'emploi que vous devez connaître avant votre mise sous traitement par ORENCIA et pendant votre traitement.

- Montrez cette carte à tous les médecins qui vous suivent.

Infections

ORENCIA augmente le risque d'infections.

- Vous ne devez pas être traité par ORENCIA si vous présentez une infection sévère.
- Vous devez être dépisté pour certaines infections avant la mise en route du traitement par ORENCIA.

Tuberculose: Vous devez effectuer un test de dépistage de la tuberculose avant l'initiation du traitement par ORENCIA. Il est très important de prévenir votre médecin si vous avez déjà présenté une tuberculose ou si vous avez été en contact avec une personne ayant présenté une tuberculose.

Hépatite: les traitements anti-rhumatismaux ont été associés à des cas de réactivation de l'hépatite B. Vous devez effectuer un test de dépistage des hépatites virales, conformément aux recommandations en vigueur.

Infections

- Si vous présentez des symptômes évoquant une infection tels que fièvre, toux persistante, perte de poids ou apathie, contactez immédiatement un médecin.

1227188AG

Réactions allergiques

FR

Des réactions allergiques peuvent survenir après l'administration d'ORENCIA. Si vous présentez des symptômes tels qu'une oppression de la poitrine, un sifflement respiratoire, des sensations vertigineuses importantes ou des étourdissements, contactez immédiatement un médecin.

Dates de traitement par ORENCIA:

1^{ère} perfusion: _____ Perfusion la plus récente: _____

- Reportez-vous à la notice d'ORENCIA pour de plus amples informations.
- Assurez-vous d'avoir la liste de l'ensemble des autres traitements que vous prenez, lors de chaque visite auprès d'un médecin.

Nom du patient: _____ Nom du médecin: _____

Téléphone du médecin: _____

Conservez cette carte sur vous 3 mois après la dernière perfusion d'ORENCIA car les effets indésirables peuvent survenir longtemps après la dernière administration.

Orencia ne doit pas être administré chez la femme enceinte à moins que cela ne s'avère clairement nécessaire.

Si vous avez reçu ORENCIA alors que vous étiez enceinte, il est important que vous informiez les professionnels de santé qui s'occupent de votre bébé avant que des vaccins soient administrés à votre bébé. Votre bébé peut présenter un risque d'infection sévère causée par des «vaccins vivants» pendant 14 semaines après votre dernière administration d'ORENCIA. Septembre 2020

